

Quelles sont les étapes à venir?

Dans un premier temps, la démarche de planification vise à élaborer un scénario de redéveloppement et des critères de conception grâce aux activités participatives et à une charrette de conception professionnelle. L'ensemble de la démarche participative est présentée sur la page principale du projet.

Le (ou les) scénario et les critères retenus constitueront ensuite la base de travail pour la mise en œuvre du projet dans les années à venir advenant la fin des activités ou un déménagement de l'entreprise en place.

Ces étapes inclueront notamment le déménagement de l'entreprise, la démolition des installations en place, la décontamination des terrain, la mise en place des infrastructures, l'aménagement des rues et espaces publics, le lotissement des terrains, et la construction des bâtiments.